

7 modalités pour « une aide ordinaire »

Sept modalités possibles pour « une aide ordinaire, pour des difficultés ordinaires », structurée en sept familles autour d'un verbe d'action.

1. **Préparer** : différencier en amont de l'activité, donner des points de repères pour faciliter la compréhension et renforcer l'attention.
2. **Compenser** : enseigner les compétences requises, les différentes stratégies possibles, notamment celles acquises hors École par la plupart des élèves.
3. **Soutenir** : expliciter, renforcer la clarté cognitive, mettre des mots sur l'activité, les stratégies, verbaliser les opérations intellectuelles, « penser à voix haute ».
4. **Exercer** : donner un temps supplémentaire pour automatiser, s'entraîner, mémoriser.
5. **Réviser** : faire le point, revenir sur ce qu'on a fait, préparer une évaluation.
6. **Revenir en arrière** : reprendre des habiletés fondamentales non acquises, revenir explicitement sur les procédures.
7. **Faire autrement** : envisager des changements de stratégie pédagogique, d'interlocuteur, refaire mais autrement.

→ Rôle accru de l'enseignant·e fondé sur une **expertise professionnelle** : débusquer les malentendus, décoder les origines des erreurs, anticiper les difficultés que les élèves vont rencontrer dans la situation à venir.

Roland Goigoux¹

1 Source : Les Cahiers pédagogique, mensuel n°99, 19 janvier 2009, (http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/primaire/elementaire/Pages/99_elem_goigoux.aspx)